Le jeune officier : le roman polémique

Georges Bouchard n'a pas écrit *Le jeune officier*. Il l'a copié. Georges Bouchard a plagié *Le jeune officier*.

On pense à l'effervescence qu'a suscité l'œuvre de Georges Bouchard a sa sortie en 1999. On pense à cette polémique autour de l'œuvre lancé par le journaliste Luc Ngowet. Ce dernier s'était attiré le courroux des professeurs de littérature, des philologues et des critiques littéraires. Dans le numéro 7124 du quotidien national L'Union du 06 avril 1999, Luc Ngowet écrit un article intitulé : « Littérature gabonaise : un renouveau en trompe-l'œil ». La lecture de l'article laisse entrevoir deux thèses majeures. Une concerne la littérature gabonaise d'avant Georges Bouchard. L'autre est consacrée à la réception du *Jeune officier*. Luc Ngowet oppose *Le jeune officer* à toute la littérature gabonaise et Georges Bouchard à tous les écrivains gabonais. Pour Ngowet les écrivains gabonais sont nourris par un « tarissement de l'imagination » et une « absence de critiques ». Le résultat de leurs écritures donne des livres insipides. « Soyons honnête, dit Ngowet, ces livres brillent par leur caractère obscur et leur médiocrité : lourdeur de style, aucune recherche artistique ni esthétique, manque de profondeur, d'imagination dans l'écriture, thématiques éculées et récurrentes, etc. ». Les écrivains gabonais auraient ainsi une carence d'imagination et une médiocrité de style donnant des œuvres plates. Leur écriture serait une écriture en trompe l'œil, disons qui trompe le monde lorsqu'elle lui promet des mutations. Loin de se renouveler, elle demeure dans la récurrence stylistique et thématique. Pour Ngowet, deux thèmes résument la littérature gabonaise : le fétichisme et la tradition. Annonçant son renouvellement, la littérature gabonaise éprouverait des difficultés à sortir de cette double thématique. Toutefois, avec l'avènement de Georges Bouchard et de son roman *Le jeune officier*, la littérature gabonaise sortirait de sa récurrence stylistique et thématique pour connaître enfin un réel renouveau. Pour Luc Ngowet, le roman de Bouchard mérite une mention spéciale ainsi qu'une réelle promotion. Car il serait une « œuvre digne de la République mondiale des lettres ». Avec *Le jeune officier*, la littérature gabonaise acquiert un véritable renouveau, rompt avec tout ce qu'on a connu jusqu'alors. Rien dans ce roman n'est gabonais y compris le nom même de l'auteur. Absolument dit Ngowet, rien n'est gabonais dans cette œuvre. Un fossé séparerait Le jeune officier à ce qui nous a été donné à lire jusqu'ici par les écrivains gabonais. *Le jeune officier* de Georges Bouchard n'aurait rien de gabonais donc.

En réponse à la polémique lancée par le journaliste Luc Ngowet, le philologue Bitome

Bi Mon'Ayong répond à ce dernier dans un article intitulé : « Littérature gabonaise : le dénigrement n'est pas la critique ». La thèse principale de Bitome consiste à dire que « l'honnêteté voudrait qu'on reconnaisse que Luc Ngowet prend ses désirs pour des réalités ». En effet, pour argumenter dans ce sens, Luc Ngowet désir le renouveau de la littérature gabonaise. Ce renouveau il le pense réalisé dans l'œuvre de Bouchard. Réagissant également à la polémique autour du *jeune officier*, le critique littéraire Fortunat Obiang Essono dans son « Eloge et défense de la littérature gabonaise », dit que « M. Ngowet a tort de présenter le livre de Bouchard comme un chef d'œuvre de la littérature gabonaise ».

Concédons à Luc Ngowet le fait que le roman de Bouchard n'a rien de gabonais. « Ni le titre, ni le thème, ni les personnages, ni l'écriture », pas même le nom de l'auteur. Concédons avec Ngowet qu'il y a un renouveau en trompe l'œil. Concédons à Fortunat Obiang que Luc Ngowet se trompe en présentant le livre de Bouchard comme une œuvre majeure de la littérature gabonaise.

Le roman de Bouchard n'a rien de gabonais. C'est un roman qui met en scène des français qui combattent contre des rats. N'importe qui aurait pu l'écrire y compris un gabonais. Cependant, à rendre à César ce qui appartient à César : le roman de Bouchard n'est pas gabonais. Georges Bouchard ne l'a pas écrit. Georges Bouchard n'a pas écrit Le *jeune officier*. Il l'a copié. Georges Bouchard a plagié *Le jeune officier*.

Le roman qui désormais fera polémique sinon tache dans la littérature gabonaise a été intégralement recopié par Georges Bouchard, couverture compris. A rendre la paternité à qui de droit, *Le jeune officier* parait le 26 juin 1954 dans la collection Blanche des éditions Gallimard[1]. *Le jeune officier* est le premier roman du philosophe français Michel Henry. Dans ce dernier, il évoque la lutte d'un jeune officier contre le mal incarné par les rats dans un navire. Le roman de Michel Henry commence ainsi : « Le commandant me fit appeler. Je passai rapidement dans ma chambre afin de vérifier la correction de ma tenue ; dans ma précipitation, je heurtai violemment du coude l'étagère sur laquelle se trouvaient disposés tous mes objets de toilette : ceux-ci tombèrent dans le lavabo tandis que la mince plaque de verre qui la supportait se brisait en mille morceaux ». A rien retirer, *Le Jeune officier* de Georges Bouchard commence aussi ainsi. Toutefois, sachons le dès à présent, *Le jeune officier* pris mot pour mot appartient intégralement au français Michel Henri.

La critique littéraire gabonaise tout entière est passée comme on dit à côté de la plaque. Que dire de cette interprétation de Fortunat Obiang parlant de Bouchard et de son livre dans « Eloge et défense de la littérature gabonaise » paru au journal L'union. Pour

[1] On peut consulter l'édition originale et lire un extrait du *jeune officier* au site de l'éditeur au lien http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Blanche/Le-Jeune-officier consulté le 29/11/2014 à 04:33

Fortunat Obiang, Georges Bouchard dans *Le jeune officier* nous montrerait « avec une incomparable pénétration les divers traits dont l'ensemble définit l'altérité de l'Afrique post-coloniale : notre incapacité foncière à nous développer. La profonde atonie de notre vie tout entière occupée par l'entropie, l'obscur acharnement que le négro-africain semble avoir voué, tout au long de sa vie, à se détruire systématiquement ». Seulement voilà, *Le jeune officier* n'a pas été écrit par un africain et surtout pas pour les africains. La contrefaçon du *jeune officier* par Georges Bouchard, entraine avec elle une contrefaçon de la critique littéraire gabonaise caractérisée par une mésinterprétation de l'œuvre de Michel Henri. C'est dire comment une tromperie entraîne à sa suite une accumulation d'erreurs et de fausses interprétations. *Le jeune officier* comme roman gabonais était vraiment cela : un renouveau en trompe-l'œil.

La critique littéraire a aisément été menée en bateau. Certains se sont essayés à l'interprétation des lettres qui disent à qui Georges Bouchard dédie son livre : M.H. *Le jeune officier* de Georges Bouchard est dédié à M.H. La critique a vu en ces lettres l'abréviation du nom de Martin Heidegger. Aussi a-t-elle pensée que l'ouvrage était consacré au philosophe allemand. Aujourd'hui, avec un peu de recul, on peut dire que Georges Bouchard a dédié son roman à Michel Henri. Pourquoi ne l'a-t-il pas attribué directement la paternité du roman ? Pourquoi a-t-il pris en son compte l'intégralité du roman de Michel Henri ? Etait-ce pour illustrer une vision du monde, la sienne, qu'il pensait manifestée et exprimée dans *Le jeune officier* de Michel Henri, au point se l'approprier, couverture pour couverture, mot pour mot, virgule pour virgule, point pour point ?

La polémique autour du livre de Bouchard a amené Luc Ngowet à dire qu'il était de mauvaise foi de faire la promotion de la littérature gabonaise dont les œuvres jusqu'avant Bouchard paraissaient selon le journaliste, plus qu'indigeste. La bonne foi aujourd'hui est de rendre à Michel Henri ses lettres de noblesse. Son roman sera plus que jamais de façon polémique lié à l'histoire de la littérature gabonaise.

Par **Brice Levy Koumba**
Chercheur associé au Laboratoire de Littérature imaginaire et société de l'université de Lorraine